# EDUCATION PLURILINGUE

Par éducation plurilingue, le Conseil de l’Europe entend une éducation **à** et **par** la diversité et la pluralité des langues (et des cultures). Elle représente un droit de tout apprenant (si possible lien avec EPI comme droit) car sa finalité principale est d’assurer une éducation de qualité[[1]](#footnote-1). Or l’enseignement et l’apprentissage des langues constituent la base pour mettre en œuvre une éducation qui se réalise dans les meilleures conditions possibles et qui garantit le succès scolaire. L’éducation plurilingue est aussi un projet éducatif (si possible, lien à EPI comme projet) qui se concrétise au niveau curriculaire par les liens qu’il s’agit d’instaurer entre toutes les langues présentes et enseignées à l’école. D’un point de vue psycholinguistique, ces langues ne sont pas à considérer comme des codes séparés mais comme faisant partie d’un seul répertoire de ressources linguistiques (et culturelles) à la disposition de l’apprenant. L’éducation plurilingue se fonde sur une vision globale, holistique des langues. Elle accueille les langues que les apprenants parlent à la maison, qu’il s’agisse de *langues régionales, minoritaires, de la migration* ou de *variétés de la langue de scolarisation* : elle valorise ces compétences déjà présentes et les utilise comme appui pour l’élargissement des répertoires linguistiques de tous les apprenants.

Toute langue peut être enseignée comme une matière en soi avec ses domaines spécifiques d’enseignement : appropriation des normes linguistiques, pragmatiques, sociolinguistiques, apprentissage de la langue écrite et des emplois de la langue - oraux et écrits - dans des registres plus formels, sensibilisation à la littérature, conceptualisation métalinguistique.

Elle peut être également utilisée comme instrument transversal pour l’acquisition des compétences dans les autres matières : elle fournit à l’apprenant des moyens linguistiques et discursifs nécessaires pour la construction active des connaissances et des compétences dans les disciplines et contribue, à cet égard, à son succès scolaire.

 Quand une langue assume ces deux dimensions, c’est une langue de scolarisation.

 La langue de scolarisation correspond généralement à la langue majoritairement parlée dans un pays ou une région. Cependant, dans certains contextes, les langues parlées en famille sont également enseignées à l’école comme matière ou bien aussi comme langue des autres matières.

Dans ce deuxième cas, elles peuvent donner lieu à des enseignements bilingues des disciplines en parallèle ou en coordination avec la langue de scolarisation, selon les modèles adoptés.

L’éducation plurilingue s’enrichit considérablement par l’apprentissage des *langues étrangères*, qui peut, lui aussi, emprunter la voie de la langue comme matière ou être utilisée également comme langue des autres matières (= EMILE - enseignement d’une matière par l’intégration d’une langue étrangère : renvoi à la page de CLIL).

Dans certains pays, les *langues classiques* (latin, grec) enseignées dans certains degrés scolaires contribuent par leurs apports à l’éducation plurilingue.

Du point de vue éducatif, l’éducation plurilingue représente une occasion très précieuse pour l’éducation interculturelle des apprenants qui contribue à leur formation en tant que citoyen actif, compétent et critique. Sans oublier toutefois que toutes les disciplines ont leur contribution à donner à cette éducation.

Au niveau didactique, l’éducation plurilingue - dont une des finalités est aussi créer une cohérence globale et un renforcement de tous les enseignements **de** et **en** langue(s) - passe par la création de passerelles entre les langues et par la mise en place de collaborations entre tous les enseignants. Je placerais ici ou plus haut le schéma de la plateforme, si possible.

**L’importance de l’éducation plurilingue**
L’éducation plurilingue est un projet éducatif d’envergure en ce qu’elle représente :

* **une réponse aux défis des sociétés modernes :** ces dernièresétant de plus en plus multilingues et multiculturelles, l’éducation contribue autant à l’accueil des ressources linguistiques dont les apprenants sont porteurs qu’à leur enrichissement et leur diversification
* **une mise en pouvoir et en capacité d’agir de l’apprenant face aux défis de la vie en société** : l’éducation plurilingue, forme l’apprenant à la réflexivité et à l’esprit critique à propos des langues, de leurs emplois sociaux et des enjeux de pouvoir qui les concernent (*critical language awareness*)
* **un meilleur enseignement-apprentissage des langues :** la coordination entre les enseignements des langues facilite l’apprentissage en permettant à l’apprenant de s’appuyer sur les similitudes entre les langues, d’acquérir des stratégies diverses, comme le transfert des apprentissages et des connaissances, et de s’approprier les langues également à travers la réflexion : tout ceci rend l’apprentissage plus économique et outille l’apprenant pour l’apprentissage autonome tout au long de la vie
* **un moyen d’éducation interculturelle et d’éducation à la citoyenneté démocratique** : l’éducation plurilingue ne favorise pas seulement l’acquisition de ressources linguistiques dans plusieurs langues ; elle offre aussi des occasions pour la mobilisation de compétences interculturelles contribuant ainsi à l’éducation interculturelle et à la formation de citoyens démocratiques
* **une meilleure construction des connaissances disciplinaires** : l’acquisition de compétences linguistiques et discursives dans les autres matières que les langues - qu’elle concerne la langue de scolarisation, les langues régionales, minoritaires et de la migration ou encore les langues étrangères - est une des responsabilités majeures de l’école ; le succès scolaire des apprenants dépend de leur prise de conscience que chaque discipline est constituée d’une langue spécialisée et de langages formels dont la maîtrise est indispensable à l’acquisition des compétences disciplinaires.

**Les défis de l’éducation plurilingue**

La réflexion sur l’éducation plurilingue s’est au début appuyée sur les apports théoriques de l’éducation bilingue et des très nombreuses recherches dont elle a fait l’objet au XXe siècle.

Cependant, il est possible d’affirmer qu’un « tournant plurilingue » a lieu en ce début du XXIe siècle dans nos sociétés : la mondialisation et la globalisation avec le soutien des nouvelles technologies ont multiplié et accéléré de façon vertigineuse les contacts traditionnels entre des locuteurs de langues diverses.

De nombreuses recherches fournissent des apports tout à fait originaux aux analyses des situations multilingues, des pratiques des locuteurs plurilingues et de l’enseignement dans des classes multilingues.

Mais du travail reste encore à faire en ce qui concerne le « biais monolingue », c’est-à-dire les exigences excessives liées au mythe du « locuteur natif » ou du « locuteur parfaitement bilingue » ou encore les peurs de certains parents ou enseignants face aux « dangers » du bi/ plurilinguisme. La recherche peut aider, surtout en lien direct avec les enseignants, à faire évoluer des représentations incorrectes ou normatives (des langues et de l’éducation bilingue et plurilingue) vers des représentations scientifiques. C’est grâce à ses apports et à la collaboration des chercheurs avec les enseignants que ces derniers peuvent trouver les pratiques de classe les plus adaptées à chaque contexte.

Mettre en œuvre une éducation plurilingue implique, à terme :

* un travail sur les représentations sociales pour faciliter le passage de représentations monolingues à des représentations bi-/plurilingues
* la mise en place de curriculums plurilingues
* la gestion efficace de politiques linguistiques plurilingues d’établissement
* la formation des chefs d’établissement
* la formation initiale et continue des enseignants
* l’implication active des parents dans l’éducation plurilingue
* la préparation et l’utilisation de matériels didactiques adéquats.

Cela ne signifie toutefois pas que ces conditions doivent être toutes et immédiatement présentes : elles constituent des lignes d’horizon vers lesquelles s’orienter de façon progressive dans une approche réaliste « par petits pas ».

**Les ressources du CELV à l’éducation plurilingue**

Le CELV accorde une importance particulière au développement et à la promotion de l’éducation plurilingue par ses nombreux projets autour du plurilinguisme.

**Projets du CELV**

* **Prise en compte et valorisation des langues des répertoires des apprenants** :
* LEA
* CARAP
* MARILLE
* ***Education plurilingue et langues minoritaires et régionales***
* EBP-ICI
* ***Education plurilingue et élèves migrants***
* EDUCO MIGRANTS
* ***Education plurilingue et langues des signes***
* PRO-Sign
* ***Education plurilingue et enseignement des autres disciplines par les langues étrangères***
* CLIL
* ***Education plurilingue et projet d’établissement***
* PLURCUR
* ***Education plurilingue et formation des enseignants***
* CLIL Start, CLIL Go
* MALEDIVE
* PEPELF
* PEPELINO
* ***Education plurilingue et nouvelles technologies***
* DOTS
* ***Education plurilingue et langue de scolarisation***
* LANGUAGE DESCRIPTORS

**Ressources du Conseil de l’Europe**

Depuis sa naissance, les apports du Conseil de l’Europe à l’éducation bilingue ont été et continuent d’être divers, nombreux et de taille. Divers en ce qu’il s’agit de documents à valeur juridique et normative différente : conventions, chartes, recommandations, guides, cadres, portfolios, études, plateforme, sites. De taille, car certains d’entre eux ont eu un impact considérable sur les politiques linguistiques éducatives plurilingues en Europe et ailleurs. Trop nombreux pour qu’il soit possible ici de tous les énumérer, ne seront retenus que les apports particulièrement importants et pertinents par rapport à l’éducation plurilingue.

Dates et links pour la liste suivante : ressources supplémentaires

*Pour les langues régionales et minoritaires*

* la Charte Européenne des Langues régionales et minoritaires (1992)

*Pour les langues étrangères*

* le Cadre Européen Commun de références pour les langues vivantes (2001)
* le Portfolio Européen pour les Langues (2001)

*Pour les langues nationales et régionales*

* les Descriptions de niveaux de référence (DNR) du CECR pour les langues nationales et régionales

*Pour les politiques linguistiques éducatives (à l’intention des décideurs)*

* le Guide pour l’élaboration de politiques linguistiques éducatives (2007)
* la Plateforme de Ressources et de Références pour l’éducation plurilingue et interculturelle (date) e
* l’Intégration linguistique des migrants adultes (ILMA)

*Pour la construction de curriculums d’éducation plurilingue (et interculturelle)*

* le Guide pour le développement et la mise en œuvre des curriculums d’éducation plurilingue et interculturelle (2010)
1. [Recommendation CM/Rec(2012)13E](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/CMRec2012-13_quality_EN.doc) to member States on ensuring quality education. [↑](#footnote-ref-1)